



# Les agences de mobilité étudiante internationale : comparaison entre Campus France et le DAAD

## 1. Caractéristiques des structures

**Campus France** est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 27 juillet 2010 sur l'action extérieure de l'État résultant de la fusion du GIP CampusFrance (créé en 1998 en tant qu'EduFrance), de l'association Egide et des actions internationales du CNOUS. L'établissement est placé sous la double tutelle des ministères des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR). Campus France agit en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et leurs conférences. Campus France est l'opérateur français en charge de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers et de la mobilité internationale.

Le *Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD)* est une association de droit privé qui a été créée par les universités allemandes en 1925 et refondée en 1950. Ses membres sont les établissements d'enseignement supérieur allemands et les représentants d'associations d'étudiants. La principale mission du DAAD est la promotion de la coopération académique à l'international en favorisant les échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants dans le monde entier. Les ministères chargés de l'Éducation et de la recherche, des Affaires étrangères et de la Coopération économique et du développement, ainsi que la Conférence permanente des ministres de l'éducation des *Länder* sont représentés au Conseil d'Administration du DAAD.

## 2. Champs d'action

### ► Campus France, en charge de la mobilité entrante : promotion de l'enseignement supérieur français, des alumni et de la gestion des bourses

- **La valorisation des formations supérieures françaises dans le monde**
  - Organisation de manifestations de promotion : salons, missions thématiques, rendez-vous institutionnels...
  - Création et diffusion d'outils d'information : sites Internet, portail de la Recherche, application *Immersion France*, catalogues en ligne, guides d'information.
  - Publication d'études, d'enquêtes et de statistiques sur la mobilité.
- **L'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux en France**
  - Préparation du séjour et de l'accueil en France.
  - Animation de *France Alumni*.

### • La gestion des programmes de mobilité étudiante et scientifique pour le compte de ses partenaires

- Opérateur unique du MAEDI et partenaire des gouvernements étrangers et des entreprises.
- Développement de programmes de bourses sur mesure.
- En 2014, Campus France a géré 35 500 mobilités d'étudiants, de stagiaires, de chercheurs ou d'experts.

### ► DAAD, en charge de la mobilité entrante et sortante, dotée de puissants moyens financiers

Le DAAD s'est doté, en 2014, d'une nouvelle stratégie<sup>1</sup> qui se concentre sur trois grands axes :

#### • Les bourses d'excellence

- Programmes de mobilité, surtout aux niveaux Master et Doctorat.
- Gestion des alumni.
- Le DAAD gère 120 000 boursiers par an, dont 40 000 boursiers Erasmus, 48 000 étudiants, chercheurs et professeurs étrangers et 32 000 Allemands.

#### • Les structures pour l'internationalisation

- Promotion de l'enseignement supérieur allemand (Objectif : rester dans les cinq premiers pays d'accueil et accueillir 350 000 étudiants étrangers d'ici 2020).
- Mobilité sortante (Objectif : 50 % des étudiants allemands bénéficient d'un séjour académique à l'étranger).
- Coopération avec les pays en développement.
- Formations délocalisées.
- Nouvelles technologies ex. MOOCs.
- Programmes pour l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers.
- Promotion de la langue allemande.
- Agence nationale pour le programme Erasmus+.

#### • Expertise pour la coopération académique

- Valorisation de l'expertise du DAAD et de son réseau à l'étranger.
- Conseil aux établissements d'enseignement supérieur, aux ministères.
- Développement de stratégies ex. Stratégie pour la coopération avec l'Afrique.

## 3. Budgets

Le budget d'exploitation de **Campus France** s'est élevé à **27,7 millions d'euros** pour l'année 2014. La destination des crédits par grand secteur d'activité était la suivante (en millions d'euros) :

- Gestion des programmes de mobilité : 19,97 (dont 13,37 pour les programmes du MAEDI).

1- Source : Stratégie DAAD 2020, <https://www.daad.de/medien/der-daad/medien-publikationen/publikationen-pdfs/daad-strategie-2020.pdf>

- Promotion et valorisation de l'enseignement supérieur : 5,50.
- Relations institutionnelles et autres : 2,26.

Plus de 140 millions d'euros de fonds ont été gérés.

Le budget total du **DAAD** s'est élevé à **441 millions d'euros** pour l'année 2014 (budget administratif : 22,5 millions d'euros). Les principaux bailleurs de fonds sont le ministère des Affaires étrangères (40 %), le ministère de l'Éducation et de la Recherche (23 %), le ministère de la Coopération économique et du Développement (9 %) et l'Union européenne (15 %)<sup>2</sup>.

## 4. Ressources humaines

Plus de **230** personnes travaillent à **Campus France** à Paris et dans les huit délégations régionales. 460 personnes travaillent dans les 235 Espaces Campus France à l'étranger.

Le **DAAD** emploie **893** personnes à Bonn, à Berlin et dans les 15 bureaux régionaux à l'étranger. Le DAAD s'appuie également sur un réseau de **487** de lecteurs allemands à l'étranger (cf. section 5 ci-dessous).

## 5. Réseaux à l'étranger

Le réseau des **Espaces Campus France** à l'étranger, qui fait partie intégrante du réseau diplomatique français, se compose de **235** Espaces et Antennes dans **121** pays, dont 35 pays dotés de la procédure Études en France pour la candidature en ligne et la procédure de visa. Les Espaces Campus France ont pour missions principales de promouvoir l'enseignement supérieur français, d'informer, conseiller, orienter et accompagner les candidats aux études en France et de fournir une expertise sur le système d'enseignement supérieur local et la mobilité. 64 % des Espaces disposent d'un site internet local Campus France qui attirent plus de 13 millions de visiteurs par an.

### Répartition des Espaces et Antennes Campus France par zone géographique

	Pays	Espaces	Antennes	%
Afrique	25	26	10	15 %
Amériques	20	20	24	19 %
Asie	18	39	17	24 %
Europe - CEI	39	48	25	31 %
Afrique du nord et Moyen-Orient	19	22	4	11 %
<b>TOTAL fin 2015</b>	<b>121</b>	<b>155</b>	<b>80</b>	

Le réseau du **DAAD** à l'étranger se compose de **15** bureaux régionaux et de **56** centres d'information. Les bureaux régionaux sont dirigés par un agent expatrié et comptent entre 5 et 15 collaborateurs. Les centres d'information sont gérés par un lecteur qui, en parallèle, est enseignant d'allemand au sein d'une université locale. Le lecteur est appuyé par un à deux collègues locaux. Les missions du réseau du DAAD sont multiples : promotion de l'enseignement supérieur allemand, gestion des programmes de bourses, suivi des boursiers et des alumni.

## 6. Adhérents

Le Forum **Campus France** est constitué aujourd'hui de **327** établissements d'enseignement supérieur et de recherche français qui participent activement à la politique d'attractivité mise en place par Campus France. Le Forum Campus France se compose de 91 universités, communautés d'établissements et groupements, de 88 écoles d'ingénieurs, de 39 écoles de commerce, ainsi que d'organismes de recherche, d'écoles de langue, d'art et d'architecture et d'établissements spécialisés.

Les membres du **DAAD** se composent de **239** établissements d'enseignement supérieur, (universités, universités de sciences appliquées, écoles de musique, écoles de théologie, etc.), ainsi que de **105** associations d'étudiants. Les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent adhérer au DAAD doivent aussi être adhérents à la *Hochschulrektorenkonferenz (HRK)*, l'équivalent de la Conférence des présidents d'université. Par ailleurs, le DAAD et la HRK ont créé le consortium *GATE Germany* qui aide ses membres parmi les établissements allemands dans leurs actions de marketing.

## 7. Chiffres de la mobilité

D'après les données de l'UNESCO, la **France** est le **troisième pays d'accueil** des étudiants internationaux, après les États-Unis et le Royaume-Uni, et devant l'Australie et l'**Allemagne**, cette dernière occupant la **cinquième position** mondiale. En 2012, la France comptait 271 399 étudiants internationaux, et l'Allemagne 206 986. Sans surprise, les principaux pays et régions d'origine des étudiants internationaux en France et en Allemagne diffèrent.

### Les 10 premiers pays d'origine des étudiants internationaux

France		Allemagne		
Maroc	35 199	<b>1</b>	Chine	30 259
Chine	29 709	<b>2</b>	Inde	11 655
Algérie	21 279	<b>3</b>	Russie	11 534
Tunisie	11 573	<b>4</b>	Autriche	9 875
Italie	10 353	<b>5</b>	<b>France</b>	7 305
Sénégal	8 800	<b>6</b>	Italie	7 169
<b>Allemagne</b>	8 790	<b>7</b>	Turquie	6 785
Cameroun	6 978	<b>8</b>	Bulgarie	6 739
Espagne	6 667	<b>9</b>	Cameroun	6 672
Viêt Nam	5 863	<b>10</b>	Ukraine	6 645

Sources : MENESR, DZHW (Deutsches Zentrum für Hochschul- und Wissenschaftsforschung)

En France, à l'université, 44,9 % des étudiants internationaux s'inscrivent en Licence, 43,6 % en Master et 11,5 % en Doctorat. En Allemagne, une distinction se remarque selon la nature de l'établissement d'accueil. Dans les universités de sciences appliquées, 69 % des étudiants étrangers sont en Licence, dans les universités traditionnelles, ce pourcentage tombe à 35,1 %, avec 46 % des étudiants en Master et 18,8 % en Doctorat.

<sup>2</sup>- Source : <https://www.daad.de/der-daad/zahlen-und-fakten/de/30736-budget-und-geldgeber>

## Mobilité entrante par zones géographiques

France		Allemagne	
Afrique	42,5 %	Afrique	9,7 %
Europe	25,7 %	Europe	43,7 %
Asie (dont centrale)	17,0 %	Asie (hors centrale)	28,4 %
Amériques	9,1 %	Amériques	8,6 %
Moyen-Orient	4,3 %	Moyen-Orient (dont Asie centrale)	9,2 %
Océanie	0,2 %	Océanie	0,3 %
Non localisés	1,2 %	Non localisés	0,1 %

Sources : MENESR, DZHW (Deutsches Zentrum für Hochschul- und Wissenschaftsforschung)

En ce qui concerne la mobilité sortante, en 2013, 3,5 % des étudiants français ont effectué un séjour diplômant à l'étranger, comparés à 4,3 % pour les étudiants allemands.

	Étudiants de nationalité étrangère	Étudiants ayant obtenu leur bac à l'étranger (Bildungsausländer)	
	France	Allemagne	
Niveau	Universités	Universités	UAS (Universités de sciences appliquées)
Licence	44,9 %	35,1 %	69,0 %
Master	43,6 %	46,0 %	30,9 %
Doctorat	11,5 %	18,8 %	0,0 %

Sources : MENESR, DZHW (Deutsches Zentrum für Hochschul- und Wissenschaftsforschung)

Les tableaux ci-dessous illustrent la répartition des étudiants étrangers selon les filières d'études :

Étudiants étrangers en France par filière	
	Licence - Master Doctorat
Langues, Lettres, Sciences Humaines	31,8 %
Science, STAPS	28,3 %
Science Éco., AES	20,3 %
Droit, Sciences Politiques	11,9 %
Médecine, Pharmacie Dentaire	7,8 %

Source : MENESR / DEP / DGIF

Étudiants étrangers en Allemagne par filière	
	Universités et UAS
Études d'ingénieur	27,5 %
Droit, éco, sciences sociales	24,2 %
Maths, sciences naturelles	17,7 %
Langues, culture, sport	16,4 %
Médecine, santé	5,6 %
Art, histoire de l'art	5,5 %
Études vétérinaires, agriculture, forêt...	2,3 %
Autres	0,9 %

Source : Bureau des Statistiques Fédérales

## 8. Focus sur les actions à destination des étudiants syriens

En décembre 2015, **Campus France** s'est vu confier la gestion d'un programme de bourses à hauteur de 6 millions d'euros par le MAEDI. Ce programme prévoit la délivrance de 150 bourses par an sur trois années à des étudiants syriens, inscrits en Master, en dernière année de licence ou en apprentissage du français.

Le **DAAD** va recevoir 27 millions d'euros de budget supplémentaire en 2016 pour financer l'intégration de jeunes réfugiés au sein des établissements d'enseignement supérieur allemands. En 2017, le montant de la subvention s'élèverait à 60 millions d'euros. Cinq millions d'euros seront alloués aux étudiants allemands qui proposent des actions de soutien à cette population. Le DAAD a lancé un site Internet pour conseiller les réfugiés sur les études en Allemagne : [www.study-in.de/information-for-refugees](http://www.study-in.de/information-for-refugees)

## 9. Coopération entre Campus France et le DAAD

Depuis plus de 10 ans, Campus France et le DAAD mènent de nombreuses actions ensemble, parmi lesquelles la réponse aux appels d'offres de l'Union européenne. Actuellement, Campus France et le DAAD mettent en œuvre les projets suivants :

**Study in Europe** : Projet de la Direction générale Éducation et culture de la Commission européenne pour promouvoir l'Europe comme destination d'études.

**SHARE** : Action visant à développer la qualité, la compétitivité régionale et l'internationalisation des universités de l'ASEAN, en s'inspirant des expériences européennes.

**HOPES** : Nouveau projet financé par le Fonds Madad dont l'objectif est d'aider les réfugiés syriens à accéder à l'enseignement supérieur dans la région.

Par ailleurs, Campus France et le DAAD organisent des salons conjoints dans plusieurs pays du monde, comme les salons européens en Asie et les salons *EuroPosgrados* en Amérique latine.

Les directeurs de Campus France et du DAAD se rencontrent régulièrement avec leurs homologues des agences partenaires britannique (*British Council*) et néerlandaise (EP-Nuffic). Les deux structures organisent également une réunion annuelle avec les autres agences nationales européennes de promotion et de mobilité académique, pour faciliter le dialogue

et l'échange de bonnes pratiques. Tout comme le DAAD, Campus France dispose d'un relai à Bruxelles, où les deux organismes rencontrent les parties prenantes de l'enseignement supérieur et de la recherche européens.

Les échanges entre Campus France et le DAAD sont nombreux, que ce soit la participation aux événements du partenaire, comme les interventions du DAAD lors des *Rencontres Campus France*, les échanges d'informations et d'études, voire les échanges de personnels entre les sièges des deux organisations.

	Campus France	DAAD
<b>Budget (2014)</b>	27,7 millions d'euros, 140 millions d'euros fonds gérés	441 millions d'euros, dont 22,5 millions d'euros budget administratif
<b>Ressources humaines</b>	<b>230</b> personnes à Paris, 460 dans les Espaces Campus France à l'étranger	<b>893</b> personnes à Bonn, Berlin et dans les 15 bureaux régionaux à l'étranger, plus 487 lecteurs d'allemand
<b>Réseaux à l'étranger</b>	<b>235 Espaces dans 121 pays</b>	<b>69 bureaux dans 60 pays</b>
<b>Nombre d'adhérents</b>	<b>327</b> établissements d'enseignement supérieur	<b>239</b> établissements d'enseignement supérieur, 105 associations d'étudiants
<b>Missions identiques</b>		
Promotion de la mobilité entrante	x	x
Gestion des bourses mobilité entrante	x	x
Accueil des étudiants étrangers	x	x
Suivi des Alumni	x	x
Publications institutionnelles	x	x
<b>Missions spécifiques DAAD</b>		
Promotion de la mobilité sortante		x
Gestion des bourses mobilité sortante		x
Soutien aux formations délocalisées		x
Agence Erasmus+		x

**Sources :**

Cette Note reprend des éléments des Notes Campus France numéros 02, 24 et 43.

<https://www.daad.de/der-daad/>

<http://paris.daad.de/daad.html>

Jahresbericht DAAD 2014, [https://www.daad.de/medien/jahresbericht\\_2014.pdf](https://www.daad.de/medien/jahresbericht_2014.pdf)

Rapport d'activité 2014 Campus France : [http://ressources.campusfrance.org/agence\\_cf/rapports\\_activites/fr/rapport\\_activite2014.pdf](http://ressources.campusfrance.org/agence_cf/rapports_activites/fr/rapport_activite2014.pdf)

Rapport d'activité 2015 Campus France : [http://ressources.campusfrance.org/agence\\_cf/rapports\\_activites/fr/rapport\\_activite2015.pdf](http://ressources.campusfrance.org/agence_cf/rapports_activites/fr/rapport_activite2015.pdf)

<http://www.campusfrance.org/fr/page/lagence-campus-france>

Stratégie DAAD 2020, <https://www.daad.de/medien/der-daad/medien-publikationen/publikationen-pdfs/daad-strategie-2020.pdf>

<https://www.daad.de/der-daad/zahlen-und-fakten/de/30736-budget-und-geldgeber>

**Agence Campus France**

**Directrice de la publication :**

**Béatrice Khaiat**, Directrice générale

**Comité éditorial :**

**Johanna Hellwig**, Chef de projet, Service des Projets européens

**Johanna Rasplus**, Responsable adjointe du Service des Projets européens

**Didier Rayon**, Responsable Études & Recherches.

**Louise Watts**, Responsable du Service des Projets européens

**Édition :** Anne Benoit, [anne.benoit@campusfrance.org](mailto:anne.benoit@campusfrance.org)

**Réalisation :** Studio Boss - Paris

**Impression et diffusion :** Desbouis Grésil Imprimeur

**Campus France**

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

Placé sous la tutelle des ministères chargés des affaires étrangères, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. **L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.**

